Déclaration d'une manifestation associative sur la voie publique

A envoyer à associations@chaniers.fr minimum 1 mois avant la date de la manifestation

Nom de l'organisateur/association :
……..……..……

Contact (téléphone et mail) de l'organisateur :
……
……

Date et heure de la manifestation :
……..…..……..……..

Description de la manifestation :
……..……..……..……
……
……
……
Si une déambulation ou une marche/course est prévue, FOURNIR UN PLAN DU PARCOURS AVEC LE NOM DES RUES EMPRUNTÉES.

Nombre de participants prévus ou estimés : …….

Type d'encadrement et de sécurité prévus :
……
……

Nombre de personnes prévues pour l'encadrement : ……..

Avez-vous besoin que la police municipale encadre la manifestation ? Oui / Non
Si, oui, merci de faire une demande écrite sur papier libre avec vos besoins exacts pour la mise à disposition de l'agent. Celle-ci sera soumise à l'accord du Maire.

Avez-vous besoin de privatiser un espace ? Si oui, lequel ?
.....
.....

Avez-vous besoin d'un parking ? Oui / Non

A ……., le……

Signature du demandeur Accord de la Mairie